



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

machines et équipements

Question écrite n° 54980

Texte de la question

Mme Valérie Pécresse attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'avenir de l'activité de la société Alstom Power Boilers, à Vélizy-Villacoublay. La diminution actuelle du marché mondial de grandes centrales thermiques a conduit Alstom à annoncer le 1er décembre 2004 une restructuration importante de son activité « Chaudières de centrales » au bureau du forum européen. Cette restructuration implique une légère diminution du site des États-Unis et la fermeture d'un des deux sites, français ou allemand, actuellement de taille et de compétences comparables. Le choix du site supprimé devrait intervenir fin janvier 2005. En France, le site menacé est celui de Vélizy-Villacoublay, où Alstom Power Boilers emploie actuellement 250 personnes, en majorité des ingénieurs hautement qualifiés et seuls détenteurs dans notre pays de technologies de pointe en matière de combustion à haute qualité environnementale. Ces technologies ont récemment permis la réalisation de plusieurs premières mondiales en France, en Chine, aux États-Unis et au Mexique. Elles constituent un des créneaux d'avenir dans le domaine des grandes chaudières de centrale. Le site de Vélizy-Villacoublay est également actif dans certains domaines de capture et de traitement du CO₂, en collaboration avec tous les grands acteurs français de la filière tels que la DGEMP, Air Liquide, Total, l'ADEME, les universités de Compiègne et de Mulhouse. La fermeture du site de Vélizy-Villacoublay signifierait la perte de 250 emplois directs sans compter les nombreux emplois induits chez les sous-traitants, ainsi que la disparition de l'unique constructeur de chaudières français, de ses technologies d'avenir et de son savoir-faire. M. Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'économie et des finances, a récemment engagé, en accord avec le Premier ministre, des ressources importantes et le crédit du gouvernement français dans le sauvetage du groupe Alstom. La préservation de l'emploi était l'un des motifs déterminants de cet engagement de l'État et du contribuable français. Elle souhaite savoir quelles actions l'État français, premier actionnaire d'Alstom, pense entreprendre afin de favoriser la conservation des emplois et des technologies d'Alstom Power Boilers en France, plutôt que de les voir délocalisés dans d'autres pays de l'Union européenne.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Pécresse](#)

Circonscription : Yvelines (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54980

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 janvier 2005, page 23